

# Courte histoire de paysages



« Débarqué en 1868 de quelques plants ramenés des Amériques par d'imprudents horticulteurs, [...] moins bien armé que les Anglais de la guerre de Cent Ans et moins effrayant que la peste, le phylloxéra vastatrix dévasta tout aussi profondément le Quercy, qui se retrouva amputé de la moitié de sa population, comme jadis au temps des troubles moyenâgeux. Trois ans suffirent pour que sonnât le glas du fier vin noir. [...] Les paysages du Quercy avaient changé de figure, couverts de friches et de ruines. [...] L'amertume ne semblait pas avoir seulement pénétré la boisson, le cœur des hommes aussi était touché. »

Isabelle Sabathié dans  
*les Mystères du Lot*

Le texte ci-contre emprunté à Isabelle Sabathié (dans *Les mystères du Lot*) donnent à voir ce qu'a pu être la crise du Phylloxera dans le vignoble lotois à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : un désastre économique et social d'une rare violence pour le monde paysan et dont les paysages portent encore aujourd'hui les stigmates. Suivre l'histoire des paysages du vignoble à partir de cette époque n'est pas anodin. En effet, cet événement, qui ne fut pas le premier des avatars du vin de Cahors, est particulièrement signifiant des liens entre économie, société et paysage. Le spectre du phylloxera plane toujours sur les coteaux de la vallée du Lot et de ses environs. Il prend la forme de restes de murets et de cayrous, de cabanes effondrées, de hameaux en ruine, de quelques ceps de vigne revenus à l'état sauvage... Il hante l'imaginaire des Lotois et leur donne à rêver la reconquête de la vigne sur les coteaux en friche. Rêve d'une grandeur passée...

Avant d'être perçu, représenté, idéalisé, le paysage est d'abord un produit, la résultante rationnelle d'une société, d'une économie dans un territoire, à une certaine époque. La rationalité dans laquelle s'inscrit le vignoble dans le Lot au XIX<sup>ème</sup> siècle est celle d'une société rurale en plein essor démographique et économique, qui met en production la majeure partie du territoire selon le meilleur rapport qu'elle peut escompter des sols. La vigne va conquérir les coteaux impropres à d'autres cultures. En effet, l'abolition des privilèges pour les vins de Bordeaux offrent aux vins des Haut-Pays une opportunité sans précédent. Pour l'ensemble du département, les surfaces en vigne passent de cinquante mille hectares en 1850 à quatre-vingt mille hectares en 1878 et cette culture tend à devenir hégémonique en particulier dans l'arrondissement de Cahors (J.C. Tulet 2003). Le territoire actuel de l'AOC Cahors comptait 22 000 hectares de vignes avant le Phylloxera soit plus que la Surface Agricole Utilisée actuelle (18 000 hectares au recensement agricole 2000) et le Lot devient le troisième département viticole français après le Gard et l'Hérault (J. Baudel 1972). En 1890, la moitié des vignes sont détruites par le phylloxera ; les pertes en production dans la vallée du Lot s'élèvent à 90% (J.C. Tulet 2003).

Il semblerait pourtant que si le Phylloxera a abattu pour un temps la production de Cahors, les vignes, bien qu'en excessive régression, n'ont pas complètement disparu des paysages lotois. Ainsi la « vigne familiale » se développe à partir de cépages divers et atteint dans les années 1930 près de 8 000 hectares pour les 45 communes de l'aire AOC actuelle (rapport d'expertise INAO 1982).

Evidemment l'histoire des vins de Cahors est bien antérieure au XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette histoire ancienne participe à construire le mythe du « vin noir » : importation de la vigne par les Romains au II<sup>ème</sup> siècle, introduction du « black wine of Cahors » à la cour d'Angleterre par Aliénor d'Aquitaine, vin de messe officiel au Palais des Pape en Avignon au XIV<sup>ème</sup> siècle sous Jean XXII, introduction du Cahors à la cour de François I<sup>er</sup> par Clément Marot, vin des Tsars et vin de messe de l'Eglise orthodoxe en Russie...

« Bacchus aussi, sa  
bonne vigne y planta,  
Par art subtil sur  
montagne pierreuse,  
Rendait liqueurs fortes  
et savoureuses. »  
Clément Marot

De cet héritage séculaire, l'expansion du vignoble au XIX<sup>ème</sup> siècle semble constituer l'apogée. Il en a forgé les paysages emblématiques, dont il reste aujourd'hui de maigres reliques (cayrous et murets). Mais surtout, il a permis de constituer le corpus du patrimoine architectural associé à la vigne (Chais, maisons vigneronnes, cabanes de vignes). Aujourd'hui, on constate une érosion de ce patrimoine lithique. Cabanes en ruines, murets effondrés, architectures détournées... mais pas seulement : plus globalement, l'aspect minéral des paysages s'estompe du fait de la conquête végétale des terroirs abandonnés.

La première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle est une période de transformation sociétale profonde. La société paysanne n'est plus le modèle dominant. Le Lot est un espace rural en déprise agricole et démographique. Alors que le XIX<sup>ème</sup> siècle avait façonné des paysages d'une emprise absolue de l'agriculture, le XX<sup>ème</sup> siècle sera celui d'une transformation radicale de l'économie et la vie rurales. L'abandon des terroirs les plus ingrats, la diminution drastique de la main d'œuvre disponible entraînent un inévitable enfrichement dont les boisements d'aujourd'hui sont la résultante. Mais, ironie de l'histoire, les arbres, par bien des aspects, sont devenus des composantes essentielles de nos paysages.

Le projet de relance du vignoble de Cahors dans les années 1950 s'inscrit dans cette nouvelle rationalité, bien différente de celle de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Mais l'après-guerre est une période favorable aux initiatives économiques et à l'investissement. La filière viticole se développe en même temps que l'agriculture fait sa révolution technique. La production de vin de qualité est alors perçue comme un potentiel par quelques audacieux. Le projet prend corps autour de la cave coopérative des Côtes d'Olt, créée en 1947 à l'initiative de 146 viticulteurs.

Le machinisme offre une alternative au déficit de main d'œuvre. Logiquement, le vignoble se développe sur des terres accessibles aux engins, principalement dans la vallée autour d'un noyau de communes qui constituera le berceau de l'AOC (le « noyau d'élite »), puis, plus tardivement sur les plateaux.

Deux types de productions coexistent et leurs dynamiques se croisent :

- La vigne paysanne, largement répandue dans tout le Lot (sauf le Ségala) pour la production de vin de consommation courante est en constante régression, mais reste la production majoritaire jusqu'au tournant des années 80 ;
- Les vignobles d'appellations protégées ont pour objectif la production de vins de qualité. Le Cahors décroche le label AOC en 1971. Il va connaître une expansion spectaculaire, même si parfois il s'agit seulement de convertir d'anciennes vignes par ré-encépagement.

Ainsi aux paysages de vignes du Quercy se substituent des paysages de vignes du Cahors, c'est à dire des vignes confinées à un territoire restreint du Lot. La spécificité des paysages du vignoble du Cahors aujourd'hui doit autant au succès du projet de l'AOC qu'au déclin de la vigne paysanne.

Une des spécificité de l'AOC Cahors réside dans la diversité de terroirs contrastés retenus pour en constituer l'aire d'assise : les différentes terrasses de la vallée, les plateaux, les versants. Cette palette de terroirs a pour corollaire un éventail des potentiels de production quant aux rendements escomptés et aux qualités des vins. L'implantation du vignoble aujourd'hui et sa répartition dans l'aire AOC est le fruit des stratégies des viticulteurs pour valoriser ces potentiels.

---

paysages  
lithiques

---

---

arbres pluriels  
et singuliers

---

---

la renaissance  
du Cahors

---

Il résulte de ce contexte géologique, géographique et économique une production de paysages où la vigne tient une place plus ou moins importante. Ainsi, le motif récurrent, au grès des méandres de la rivière, des terrasses alluviales largement plantées de vignes s'oppose à l'image des plateaux où la vigne apparaît le plus souvent en îlots dispersés tels des archipels. Mais entre ces deux archétypes le vignoble de Cahors se caractérise par une palette de paysages de laquelle il est difficile d'en retenir ce qui pourrait constituer « l'image emblématique du Cahors ».

Les dynamiques d'occupation du sol par la vigne sous l'effet d'arrachages, en partie induit par la crise de la viticulture, et de plantations de nouvelles parcelles des hautes terrasses, des pieds de coteaux, des plateaux ou des versants sont lentes. La « migration de la vigne », sous entendue entre les basses terrasses de la vallée et les terroirs des hautes terrasses et des coteaux, n'est pas de grande ampleur. La conquête des versants reste un phénomène marginal, même si elle donne des paysages forts.

Le projet d'AOC est une démarche de territoire, une démarche de valorisation de terroirs correspondant à une spécificité locale. Le territoire devient logiquement la vitrine du produit. Or, si le projet de l'AOC Cahors a consisté à développer un vignoble en vue de la production de vins de qualité, la gestion territoriale du projet et notamment sa « mise en paysage » ne semble pas faire l'objet d'un dessein collectif. A contrario, certains propriétaires-viticulteurs jouent à fond cette carte du « territoire-vitrine » autour des châteaux et domaines. Leurs mises en scène donnent lieu parfois à d'importants investissements de valorisation du patrimoine et de constitution d'un environnement viticole. Parfois ces paysages idéaux et évocateurs relèvent seulement de l'imaginaire lorsqu'ils viennent illustrer l'étiquette sur la bouteille.

Vins et vignobles portent en eux de fortes valeurs culturelles dans nos sociétés. De ce fait un vignoble n'est pas anodin, il est connu, situé. Il bénéficie d'une forte valeur d'image : une image évocatrice (mythe, culture, gastronomie), une pratique agricole pérenne et ordonnancée, un produit à haute valeur ajoutée qui a permis de faire des fortunes et de produire un patrimoine bâti. Il existe donc une forte empathie pour les paysages de vignoble (routes des vins). Ce sont des territoires attractifs sur le plan touristique et résidentiel. Le revers de l'attractivité résidentielle est la pression urbaine, qui dans des territoires où l'offre foncière est importante et le marché peu tendu, peut venir brouiller l'image bucolique du vignoble. Dans le vignoble du Cahors, la concurrence foncière entre vignes et urbanisation existe. Les troisièmes terrasses sont recherchées pour la production du vin du fait de la qualité du terroir, mais elles présentent aussi des caractéristiques séduisantes pour les maisons individuelles. Contrairement à d'autres vignobles (Champagne, Alsace...), les prix des vignes ne sont pas un frein au développement de l'urbanisation et la vente de terrains à bâtir reste la meilleure espérance des propriétaires qui souhaitent valoriser leur capital. De ce fait l'urbanisation se développe en nappe ou par mitage. La maison individuelle dans les vignes peut même parfois apparaître comme l'idéal de certains ménages. La cohabitation d'espaces résidentiels et d'espaces cultivés est de plus en plus forte et les documents d'urbanisme projettent d'accentuer le phénomène. La détente du marché foncier a été largement alimentée dans les années 2000 par un contexte de crise viticole (mévente du vin), mais aussi par le vieillissement des exploitants, en même temps que la construction connaissait un apogée.

*« C'était l'été et le jour était à peine levé. La chaleur montait et quelques mouches commençaient à danser.*

*Sous un pied de vigne une cigale s'était mise à chanter et cela n'avait rien à voir avec le chant des autres cigales. Non, ce chant là c'était uniquement au soleil qu'il était destiné. Elle a chanté durant tout l'été comme les autres cigales, mais elle, c'est par amour qu'elle l'a fait.*

*Quand septembre est arrivé, elle était épuisée et sa gorge desséchée. Alors que tout le monde croyait voir la pluie revenir, le soleil a redoublé d'intensité. D'un grain de raisin, une petite goutte est tombée. Voyant là un gage d'amour, plutôt que de se désaltérer, sur son cœur la cigale a gardé la petite goutte de jus de raisin qui a fermenté, fermenté, fermenté.*

*Au début de l'hiver, ce n'est pas l'amour mais l'ivresse qui l'a emporté. Ainsi eurent lieu les premières vendanges du Clos Troteligotte. »*

*Légende autour de Kprice et Klys*

La vente de terrains agricoles en terrains à bâtir est une pratique courante dans l'espace rural. Cela permet d'assurer un revenu complémentaire ou compenser des pertes de revenus. A l'âge de la retraite et sans perspective de reprise de l'exploitation, une valorisation partielle du foncier en terrain à bâtir correspond également à la gestion la plus rationnelle du point de vue du propriétaire. En l'absence de projet collectif, ce sont donc les logiques et initiatives individuelles qui restent seules à l'œuvre et qui transforment le territoire et les paysages.

Dans ce déroulé historique, l'époque actuelle constitue certainement le troisième temps. Depuis les années 90, un nouveau contexte économique prédomine. C'est celui de la mondialisation. En tant que produit économique, le vin compose avec une logique de marché mondialisé, c'est à dire de concurrence accrue entre territoires producteurs, mais aussi d'ouverture à de nouveaux territoires consommateurs. Pour les uns, cette concurrence entraîne la mévente du produit et génère des crises. Pour d'autres elle pose clairement la question d'un positionnement du produit par rapport à de nouveaux marchés.

Les soubresauts provoqués par ces nouvelles tensions sont aujourd'hui perceptibles. Les territoires (les acteurs) ont à composer avec cette complexité :

- S'intégrer dans les logiques internationales où la globalisation gomme les micro-appartenances locales. On évoque le Malbec d'Argentine, le Cabernet-Sauvignon de Californie ou d'Afrique du Sud, la Syrah d'Australie... avec une sorte d'uniformité et une référence aux pays et non plus aux terroirs et aux savoir-faire de vinification des viticulteurs. Quelle visibilité d'un petit vignoble du sud-ouest de la France à cette échelle ?
- Se singulariser pour exister. C'est à dire cultiver ses différences et mettre en avant la diversité. C'est la logique des appellations d'origine.
- Anticiper pour répondre aux aspirations émergentes et futures de la société. Un retour vers les marchés de proximité ? La demande en bio ? en productions éthiques ? ...

A partir des années 2000, soit 30 ans après l'obtention de l'AOC et un développement selon une dynamique exceptionnelle, le Cahors semble dans une phase de « *crise de croissance identitaire* » (J.C. Tulet 2003). Les choix et stratégies définies aujourd'hui détermineront pour partie le devenir des territoires et de ses paysages pour les prochaines décennies. Qui aurait imaginé en 1971, avec alors 500 hectares de vignes AOC, que le vignoble s'étendrait sur 4 500 hectares 30 ans plus tard ? Qu'en sera-t-il dans 30 ans ? Que seront en 2040 les paysages du Cahors ?